UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DELIBERATION N°2022-23_049
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 23 février 2023

10. Commission FDSIE du 9 février 2023

La délibération étant présentée pour **DECISION**.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 19 Membres représentés : 9 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les subventions attribuées lors de la commission FSDIE du 9 février 2023.

Besançon, le 23 février 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services

Thierry CAMUS

UNIVERSITÉ UFC DE FRANCHE-COMTÉ

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Travaux de la commission FSDIE 09/02/2023

délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté

Proposition d'attributions FSDIE de la commission FSDIE du 09/02/23 - Passage en CFVU du 23/02/23

BILANS

Association ou responsable de projet	Bilans	Bassin de vie et nombre d'étudiant·es touché·es	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	Date de la commission initiale	70% versés	30% restants	Avis commission	Attribution définitive	Observations
AEBB	Wanderlust party	Besançon	Culture artistique	2 500,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €	23/06/2022	1 400,00 €	600,00 €	favorable au versement des 30% restants	**600,00 €**	Les membres de la commission FSDIE saluent le dynamisme de l'association et vous félicitent pour la bonne réalisation du projet ! La commission vous alerte cependant sur la justification des dépenses : l'association doit fournir des factures, les tickets de caisses ne sont pas suffisants pour la bonne gestion financière. La commission vous encourage également à valoriser votre engagement et vos projets à travers le supplément au diplôme. Le service SSAC souhaite se rapprocher de vous afin de valoriser votre association et votre projet et mettre en place une collaboration.
AGB	Journée culturelle et d'intégration des étudiants	Besançon	Citoyenneté	780,00 €	821,37 €	780,00 €	23/06/2022	546,00 €	234,00 €	favorable au versement des 30% restants	**234,00 €**	Les membres de la commission FSDIE saluent le dynamisme de l'association et vous félicitent pour la bonne réalisation du projet ! La commission vous alerte cependant sur la justification des dépenses : l'association doit fournir des factures, les tickets de caisses ne sont pas suffisants pour la bonne gestion financière. La commission vous encourage également à valoriser votre engagement et vos projets à travers le supplément au diplôme. Le service SSAC souhaite se rapprocher de vous afin de valoriser votre association et votre projet et mettre en place une collaboration.
ASSEB	Journée culturelle	Besançon	Citoyenneté	4 800,00 €	5 033,00 €	2 000,00 €	23/06/2022	1 400,00 €	600,00 €	favorable au versement des 30% restants	**600,00 €**	Les membres de la commission FSDIE saluent le dynamisme de l'association et vous félicitent pour la bonne réalisation du projet ! La commission vous alerte cependant sur la justification des dépenses : l'association doit fournir des factures, les tickets de caisses ne sont pas suffisants pour la bonne gestion financière. La commission vous encourage également à valoriser votre engagement et vos projets à travers le supplément au diplôme. Le service SSAC souhaite se rapprocher de vous afin de valoriser votre association et votre projet et mettre en place une collaboration.
AEMB	Journée Culturelle	Besançon	Citoyenneté	1 820,00 €	1 733,81 €	1 420,00 €	27/09/2022	994,00 €	426,00 €	favorable au versement des 30% restants	**426,00 €**	Les membres de la commission FSDIE saluent le dynamisme de l'association et vous félicitent pour la bonne réalisation du projet ! La commission vous alerte cependant sur la justification des dépenses : l'association doit fournir des factures, les tickets de caisses ne sont pas suffisants pour la bonne gestion financière. La commission vous encourage également à valoriser votre engagement et vos projets à travers le supplément au diplôme. Le service SSAC souhaite se rapprocher de vous afin de valoriser votre association et votre projet et mettre en place une collaboration. Les membres de la commission FSDIE tiennent à relever la qualité de votre bilan. La vidéo a été très appréciée.
BDE STAPS	47eme congrès de l'ANESTAPS	Besançon	Autres	50 574,64 €	77 130,08 €	25 000,00 €	23/06/2022	17 500,00 €	7 500,00 €	favorable au versement des 30% restants sous conditions	**7 500,00 €**	Le versement des 30% restants sont conditionnés au suivi de deux formations : l'une sur la responsabilité des dirigeants et l'autre sur la tenue d'une trésorerie. Tous les membres du bureau devront s'y rendre. Le BVE reviendra vers vous à ce sujet et procédera au versement lorsque les formations seront effectuées.
Eco Campus	BAE 2022	Belfort-Montbéliard	Autres	334,00 €	373,65 €	334,00 €	23/06/2022	334,00 €	39,65 €	favorable au versement du surplus de 39,65€	**39,65 €**	Les membres de la commission soulignent le sérieux de votre association et vous encouragent à poursuivre votre dynamique ! Les membres de la commission FSDIE attirent cependant votre attention sur la justification des dépenses : pensez à demander des factures, les tickets de caisse ne sont pas suffisants pour une bonne gestion financière de votre association. La commission vous verse le montant de 39,65€ pour arriver à l'équilibre sans avoir à puiser dans vos fonds propres. Continuer de solliciter le BVE et pensez à la structure Culture Action également pour la bonne réalisation de vos projets.
Eskimo	Voyage humanitaire au Togo	Belfort-Montbéliard	Solidarité	13 350,00 €	13 379,31 €	1 250,00 €	25-mars-21	875,00 €	375,00 €	défavorable au versement des 30% restants - 1 absention	**0,00 €**	Les membres de la commission vous alertent sur la rédaction du bilan : la subvention FSDIE n'apparait pas dans votre bilan financier, signifiant que vous avez pu réaliser votre projet sans l'aide financière du FSDIE. La commission est donc défavorable versement des 30% restants. De plus, la commission note que les conseils donnés lors de l'attribution de mars 2021 (date de la demande) n'ont pas été suivis. Rapprochez-vous du BVE et de Récidev pour un accompagnement plus poussé.
ESN Besançon	AG ESN	Besançon	Citoyenneté	15 337,00 €	10 376,00 €	2 000,00 €	23/06/2022	1 400,00 €	600,00 €	favorable au versement des 30% restants	**600,00 €**	Les membres de la commission vous félicitent pour votre dynamisme sur le territoire ainsi que pour votre travail auprès des étudiants internationaux en programme d'échange. La commission vous encourage à poursuivre le parrainage des associations internationales pour valoriser également leurs projets et les accompagner grâce à vos compétences.
Ludi FC	Campus LUDI	Besançon	Culture artistique	3 980,00 €	3 445,69 €	2 750,00 €	14/09/2022	1 925,00 €	825,00 €	favorable au versement des 30% restants	**825,00 €**	Les membres de la commission vous félicitent pour votre dynamisme et l'organisation de cet événement ! Nous vous encourageons, pour vos prochains événements, à rechercher des prestataires locaux.
Mémo Verte	prêt de vélos étudiants	Belfort-Montbéliard	Solidarité	1 550,00 €	1 550,00 €	600,00 €	sept-22	420,00 €	180,00 €	favorable au dépôt d'un nouveau dossier bilan	**0,00 €**	Les éléments présentés ne sont pas suffisants pour statuer sur le bilan. Le bilan financier doit être retravaillé. Veuillez présenter votre bilan pour la prochaine commission FSDIE. Contactez le BVE si vous avez besoin d'accompagnement. Aucun nouveau projet ne pourra être déposé par la Mémo avant la réception de ce bilan.
Mémo	BAE 2022	Belfort-Montbéliard	Sport	2 240,00 €	1 468,03 €	1 650,00 €	29/09/2022	1 155,00 €	495,00 €	favorable au versement de 173,03€ qui permettent à l'association d'atteindre l'équiilibre - 1 abstention	**173,03 €**	La commission salue l'organisation de ce projet et l'adaptabilité dont l'association a su faire preuve pour pouvoir réaliser l'événement. La commission rappelle que le BVE met à disposition du matériel mutualisé pour toutes les associations. La commission avertit également sur la diversification des sources de financement : vous devez demander les subventions annoncées dans votre budget prévisionnel. Le BVE et l'association culture action se tiennent à votre disposition pour les prochains projets, l'accompagnement est nécessaire. La commission ne versera pas les 30% restants mais vous attribue les 173,03€ manquants pour atteindre l'équilibre en comptant votre auto-financement de 140€ et éviter de mettre l'association en difficulté.
SOUNVI	Voyage solidaire Cambodge	Besançon	Solidarité	26 353,00 €	17 049,70 €	5 958,00 €	17/02/2022	4 170,60 €	1 787,40 €	favorable au versement des 30% restants	**1 787,40 €**	La commission regrette le manque de retombées sur les étudiants de l'université de Franche-Comté. Les membres de la commission vous encouragent donc à valoriser votre engagement auprès des étudiants de l'Université de Franche-Comté par des projets sur les campus de l'uFC. Vous pouvez également vous rapprocher d'associations cambodgiennes à Besançon pour co-porter un événement avec elles auprès des étudiants de l'uFC.
Togovi	Projet solidaire international	Besançon	Solidarité	29 950,00 €	24 515,00 €	6 500,00 €	17/05/2022	4 550,00 €	1 950,00 €	favorable au versement des 30% restants	**1 950,00 €**	Les membres de la commission FSDIE regrettent le manque de retombées sur les étudiants de l'université de Franche-Comté et vous encouragent à prévoir une suite au projet. Rapprochez-vous des associations togolaises ou d'étudiants togolais à Besançon pour porter, avec elles, un événement valorisant votre engagement auprès des étudiants de l'UFC et la culture togolaise. Le BVE et Récidev se tiennent à votre disposition pour vous accompagner.
Totaux				**153 568,64 €**	**159 375,64 €**	**52 242,00 €**		**36 669,60 €**	**15 612,05 €**		**14 735,08 €**	

PROJETS

Association ou responsable de projet	Projets	Bassin de vie et nombre d'étudiant·es touché·es	Nature du projet	Date de réalisation	Budget global du projet hors valo	ratio demandeFSDIE/budget global	Subvention demandée UFC	Avis commission	Attribution définitive	Observations
BDE STAPS	JNSH	Besançon, grand public	handicap	23/03/223	6 094,68 €	73,83%	4 500,00 €	favorable - 1 abstention	**4 500,00 €**	Projet structuré dans l'organisation. Cependant, les membres de la commission ont relevé des erreurs dans le budget (devis différents de ce qui est annoncé dans le BP, pas de prise en compte de la SACEM, etc.). La commission vous informe que Info Jeunes ou ARTDAM pourrait vous fournir du matériel de sonorisation à coût plus intéressant. De plus, il sera pertinent de chercher à diversifier vos financements. Le versement est conditionné à la présentation d'un budget prévisionnel révisé au BVE prenant comptes des remarques, avant le 22/02/2023 à 23h59. Il est important de respecter les délais de dépôt de dossiers. Le budget prévisionnel a été mis à jour et envoyé au BVE le 22/02/2023. Le coût total des charges est passé de 7617,80€ à **6094,68€**. La demande de subvention FSDIE est passée de 5200€ à **4500€**.
AESFB	Soirée de lutte contre la précarité	Besançon 200	Solidarité	14/04/2023	8 283,00 €	12,07%	1 000,00 €	favorable	**1 000,00 €**	La commission salue votre projet de lutte contre la précarité. Les membres de la commission vous invitent à vous tourner vers des associations de lutte contre la précarité qui communiquent l'existant en matière de solidarité et soutien afin d'offrir une aide réelle et pérenne aux personnes qui en ont besoin. Pour rappel : le BVE peut vous prêter du matériel. La commission attire votre attention sur un point : le montant de la soirée exclura les personnes en situation de précarité financière. La commission conditionne l'attribution de la subvention à votre rapprochement avec l'Agoraé, branche de la BAF et donc association labellisée, œuvrant contre la précarité. Il faudra également prendre contact avec la structure Culture Action pour un accompagnement sur l'aspect culturel : la rémunération du DJ.
Alterniative étudiante	Syndicat étudiant	Université de Franche-Comté	Citoyenneté	2022-2023	1 400,00 €	100,00%	1 400,00 €	favorable	**1 400,00 €**	La charte FSDIE prévoie que les organisations syndicales bénéficient d'une subvention de 350 euro par élus dans les conseils centraux de l'Université. L'aternative étudiante est composée de 4 élue, la commission attribue donc 1400€ à cette organisation syndicale étudiante présente aux dernières élections centrales de l'UFC sous la liste "La seule alternative écolo et solidaire".
Anim'toi	Le printemps des Arti'Shows	Belfort, entre 100 et 200	Culture artistique	08/03/2023	3 620,00 €	26,24%	950,00 €	favorable à condition de suivre une formation et déposer le bilan au BVE avant la fin de l'année universitaire 2022/2023	**950,00 €**	La commission vous alerte sur le montage du projet et la cohérence du budget prévisionnel : Anim'toi semble avoir besoin d'accompagnement et doit s'adresser rapidement à la structure Culture Action et au BVE. La commission FSDIE, à l'unanimité, conditionne le versement de la subvention au dépôt du bilan du projet avant la fin de l'année universitaire et au suivi d'une formation à laquelle tous les membres du bureau seront convoqués et devront se présenter. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'association Anim'toi devra rembourser la subvention et ne pourra pas déposer de nouvelles demandes de subventions FSDIE jusqu'à nouvel ordre. La commission alerte également sur la nécessité de la mise en place de documents de passation, rapprochez-vous du BVE pour de l'aide sur la vie associative.
ATB	ATB - Commémoration des fêtes de l'indépendance	Besançon - environ 100	Citoyenneté	29/04/2023	1 390,00 €	85,61%	1 190,00 €	favorable	**1 190,00 €**	Les membres de la commission saluent votre projet. La commission FSDIE vous recommande de vous rapprocher de l'ASUFC pour des prêts de matériels sportifs et du BVE pour du matériel. Il serait également possible de proposer à l'association Togovi de participer à votre action. Attention, la SACEM sera à régler pour la musique diffusée : demander l'accompagnement de la structure culture action si besoin. Le BVE est également à votre disposition pour vous accompagner.
ASUFC	Euro handball	Besançon, 17	Sport	7-15 juillet 2023	23 440,00 €	42,66%	10 000,00 €	favorable - 1 abstention	**10 000,00 €**	La commission salue votre sens des responsabilités et votre rigueur. Nous vous souhaitons bon courage dans votre préparation et de remporter le championnat !
BDE MMI	Défi 24h	Montbéliard, 100	Culture scientifique et technique	11-12 mars 2023	4 361,08 €	32,10%	1 400,00 €	favorable	**1 400,00 €**	La commission salue votre projet et vous invite à solliciter le BVE et la structure Culture Action pour poursuivre votre élan et dynamiser la vie étudiante sur le campus de Montbéliard. Les membres de la commission regrettent la fermeture de l'événement aux étudiants extérieurs au département MMI et recommande l'ouverture des inscriptions à tous les étudiants de l'UFC. La commission FSDIE invite l'association à se rapprocher de la structure Culture Action pour créer un contrat et un règlement d'utilisation des créations artistiques.
Biapas	Handi'night	Besançon, grand public	Handicap	22/02/2023	1 472,87 €	33,95%	500,00 €	favorable - 1 abstention	**500,00 €**	La commission FSDIE salue votre projet et votre participation à rendre visible le sport pour tous. La commission vous recommande de valoriser encore plus votre projet et tous les "à-côtés", comme la participation du public, contacté lors de vos stages.
Eskimo	Mission humanitaire au Togo	Montbéliard, 9	Solidarité	juillet/août 2023	22 690,00 €	44,07%	10 000,00 €	favorable pour 1250€ - 1 abstention	**1 250,00 €**	Les membres de la commission regrettent le manque de retombées sur les étudiants de l'université de Franche-Comté et le manque de précisions quant aux motivations des participants pour les missions qu'ils souhaitent faire au Togo. La commission vous recommande de prendre contact avec l'association des étudiants togolais locales afin de prévoir des actions de dynamisation des campus universitaires de Montbéliard concernant la culture togolaise. Le FSDIE n'ayant pas vocation à financer la construction de bâtiments au Togo et le fléchage n'étant pas précis dans votre dossier, la commission a voté pour vous attribuer la même somme que pour le voyage précédant (1250€). Cette subvention soutien la réalisation d'un événement à destination des étudiants de l'uFC. Lors de la restitution du bilan, une attention particulière sera portée au fléchage des dépenses de la subvention. N'oubliez pas de prendre en compte la SACEM lors des vernissages s'il y a diffusion de musique. Si l'association souhaite reconduire ce projet, il devra être repensé avec un rapport de réciprocité plus concret. Une demande d'accompagnement auprès du BVE et Récidev devra être faite plus en amont du dépôt de dossier et plus rigoureusement.
La LOOP	Projet de financement quotidien	Besançon, l'ensemble des étudiants bisontins	Autres	01/01/2023 31/12/2023	496,21 €	100,00%	496,21 €	favorable	**496,21 €**	La commission encourage le travail de l'association ! D'autres subventions pourront être sollicitées pour ce type de projets, auprès de la ville notamment. Rapprochez-vous du BVE pour poursuivre l'accompagnement.
Mémo	Fluo GO	Montbéliard, 150	Sport	23/03/2023	2 795,00 €	43,65%	1 220,00 €	favorable	**1 120,00 €**	La commission souligne l'importance de dynamiser la vie étudiante dans le nord Franche-Comté. Elle salue le sérieux du travail sur ce projet et l'accompagnement réalisé avec Culture Action et le BVE. Les membres de la commission invitent la Mémo à poursuivre ce fonctionnement pour ses futurs projets. Le BVE peut vous aider dans la vie associative si vous éprouver des difficultés.
SIAPA²	Voyage d'étude à l'étranger	Besançon, 15 étudiants	Autres	30/06-07/07/2023	13 709,57 €	17,56%	2 408,00 €	défavorable - 1 abstention	**0,00 €**	Les projets faisant partie de la formation ne peuvent pas être financés par le FSDIE, malgré le fait qu'ils ne soient pas notés. Les membres de la commission regrettent cette décision, mais le BVE se tient à disposition de votre association pour tout autre projet qu'elle mènera hors cursus.
Totaux					**83 657,73 €**	**36,53%**	**30 564,21 €**		**19 306,21 €**	